

Registre unique/IOBSP Réunion Mandants

Grégoire Dupont
Secrétaire Général

Plan

1. Calendrier opérationnel,
2. Présentation du nouveau site web de l'ORIAS,
3. Fonctionnalités individuelles pour les IAS et les IOBSP,
4. Fonctionnalités ouvertes aux mandants,
5. Dispositif de contrôle de l'immatriculation des IAS et des IOBSP.

Introduction

L'ORIAS et son fonctionnement

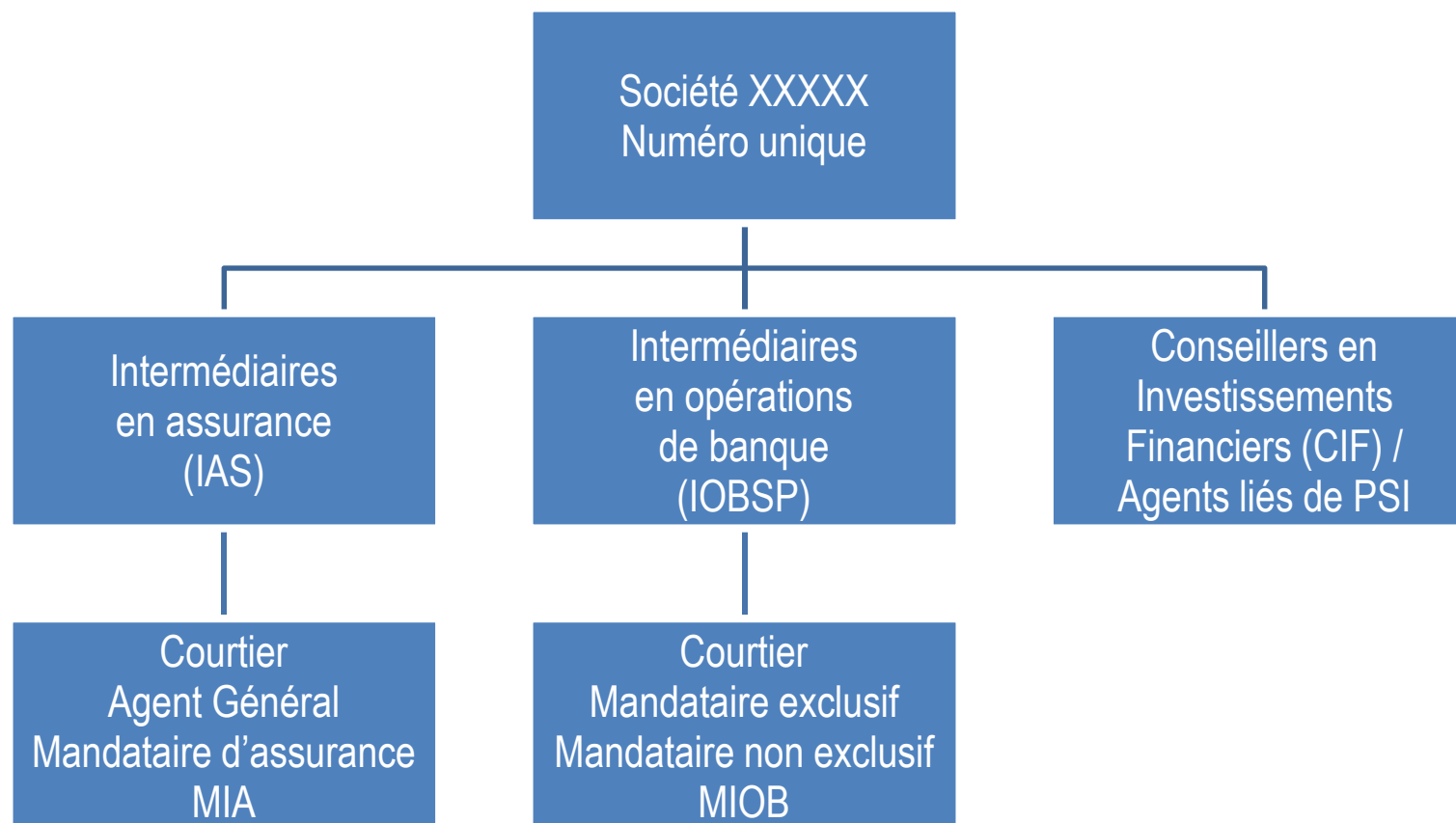
En 2012

- 43 700 intermédiaires en assurance
- Administration par les organisations professionnelles du secteur de l'assurance
- Site web avec process on-line pour les professionnels (ex : 15 500 paiement CB en 2011)
- 12 collaborateurs (ETP)
- www.orias.fr : 495 000 visites/an

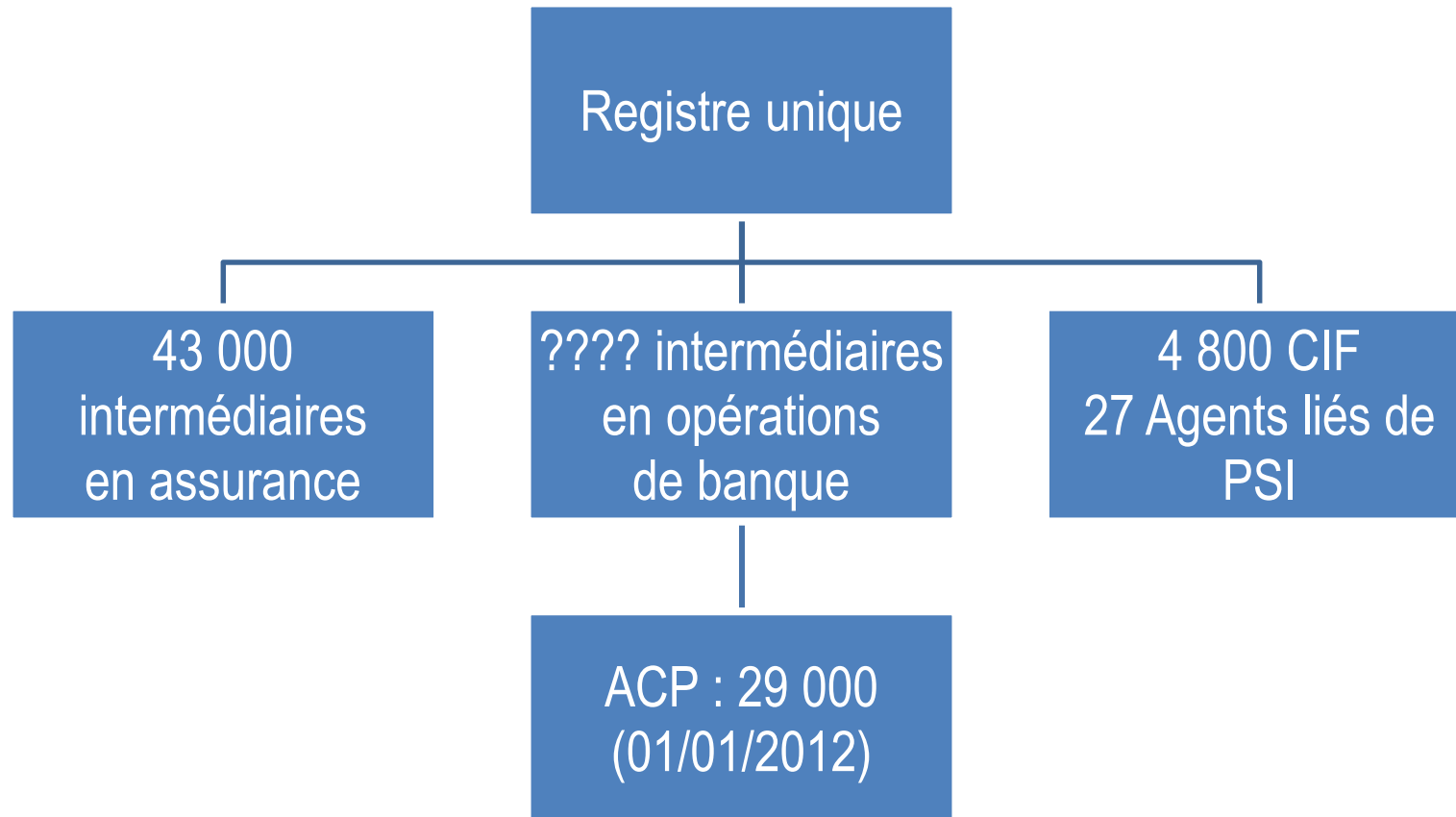
Après 2013

- Hypothèse de 100 000 dossiers
 - 43 000 intermédiaires en assurances
 - 30 à 50 000 IOBSP
 - 4 700 « entreprises » CIF
- Gouvernance élargie au secteur bancaire et financier
- Refonte du site web
- 22 collaborateurs
- Plate-forme téléphonique (1^{er} semestre 2013)

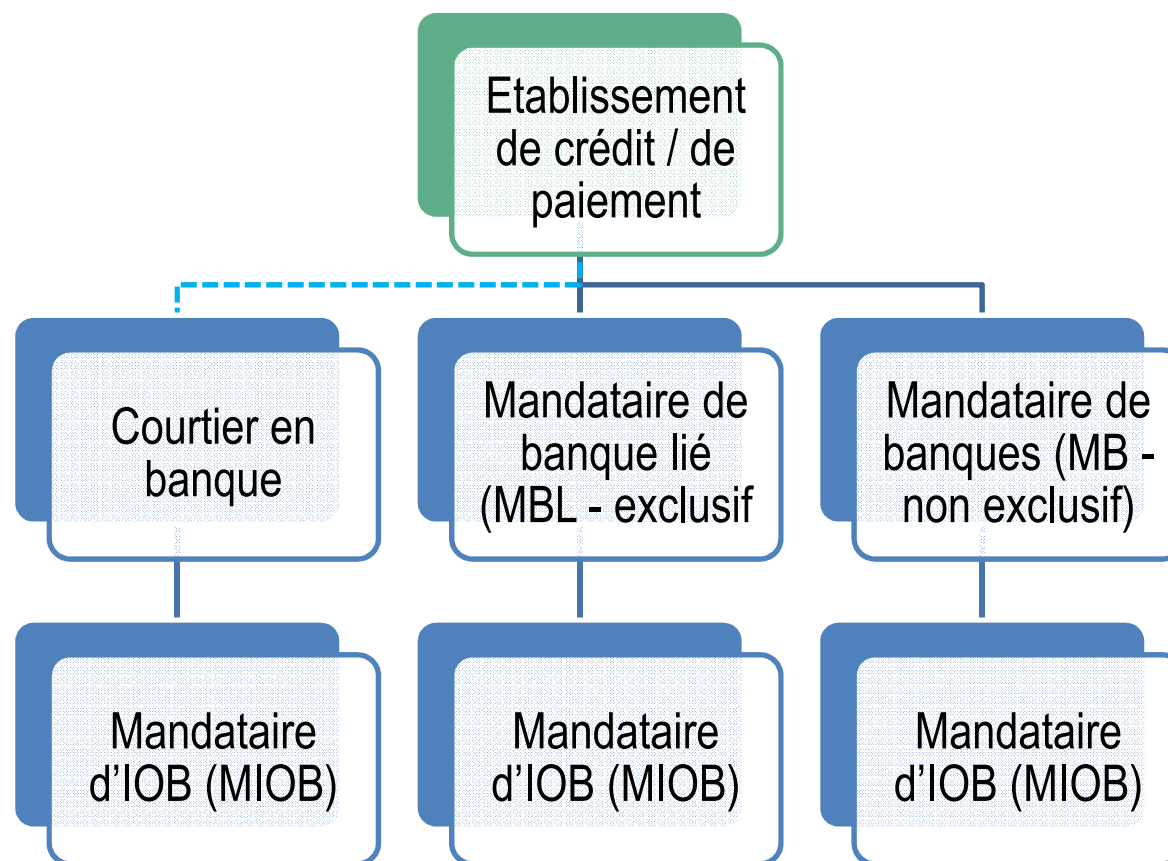
Le Registre unique



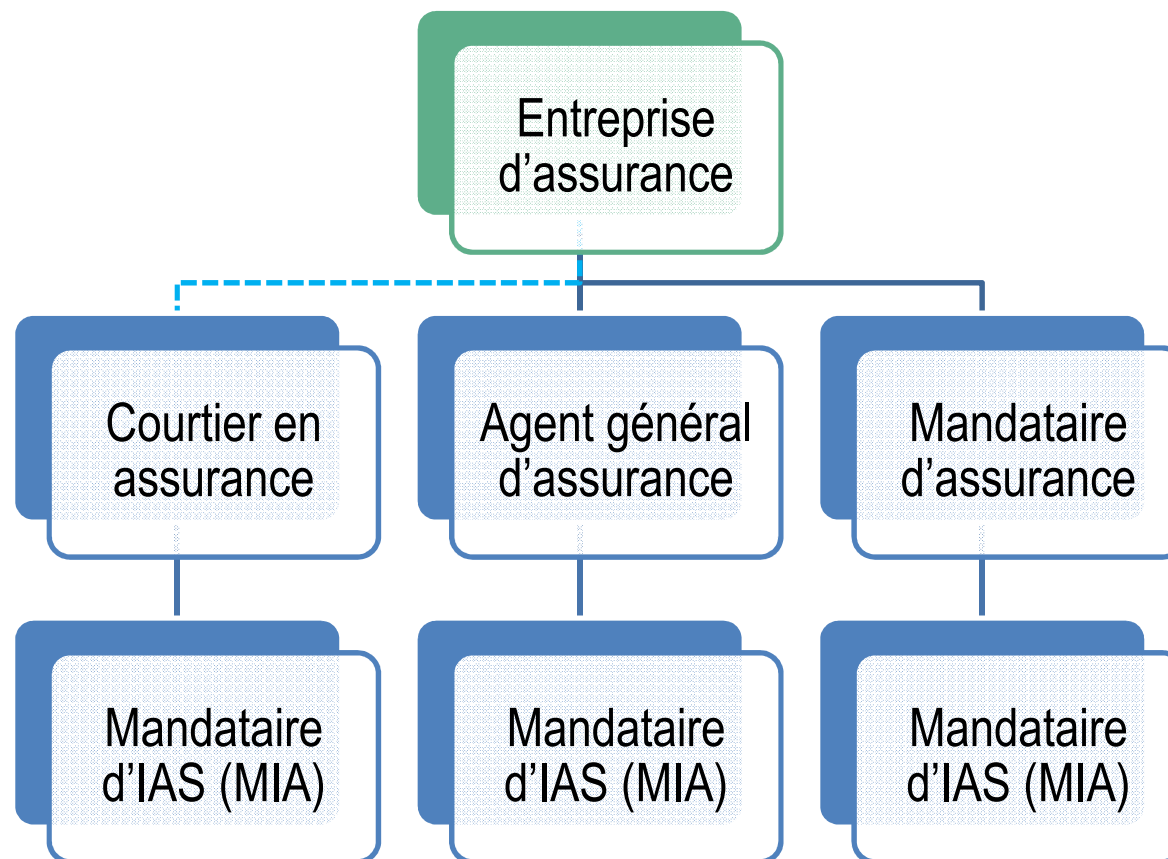
Le Registre unique - Statistiques



IOBSP- Les catégories d'inscription

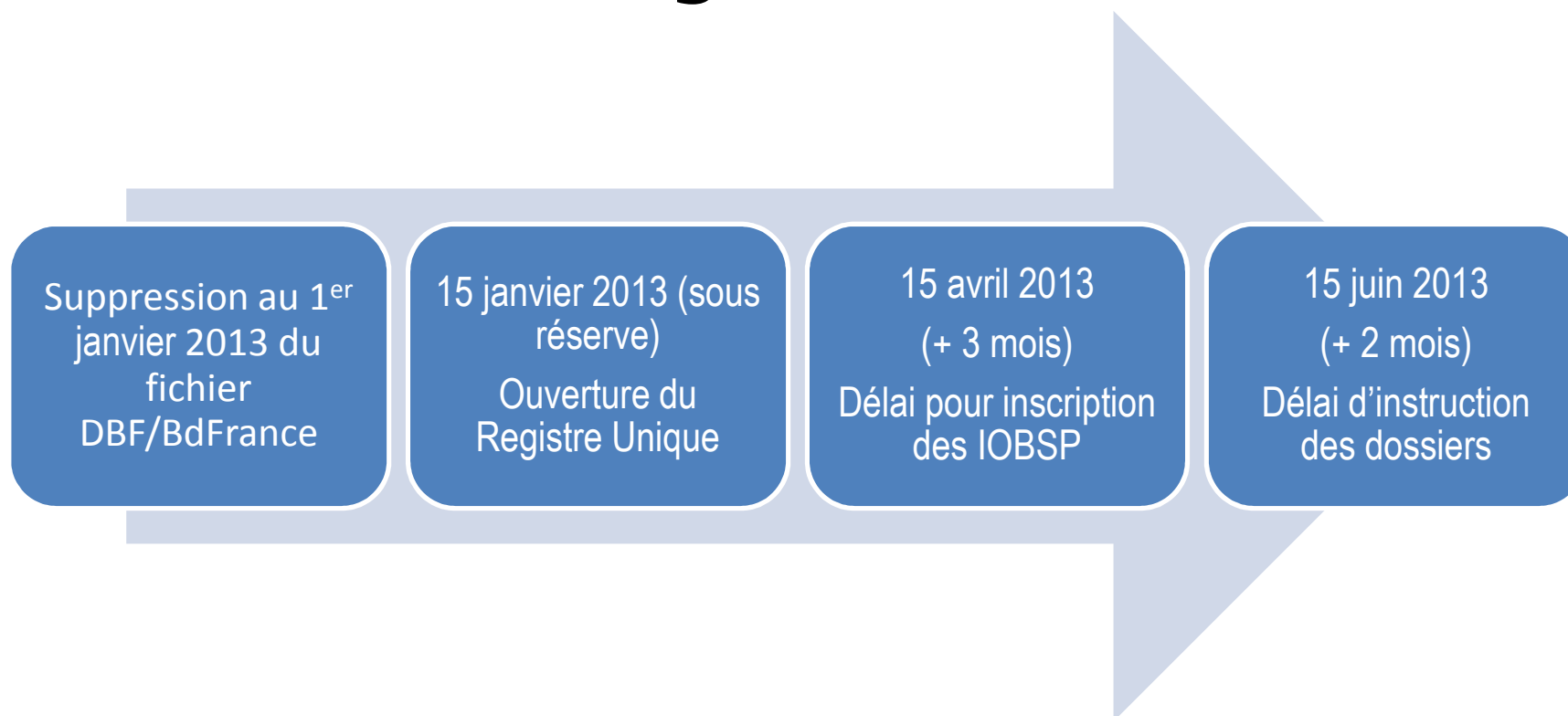


IAS- Les catégories d'inscription



1. Calendrier opérationnel

Le Registre unique - Calendrier global



IOBSP - Calendrier

IAS inscrits à l'ORIAS
ayant une activité d'IOBSP

- Inscription simplifiée en qualité d' « IOBSP dérogataires » dans les trois mois
- Présentation de toutes pièces justificatives lors du premier renouvellement (janvier/février 2014)

IOBSP commençant leur
activité après l'ouverture
du Registre unique ou
non inscrits comme IAS

- Inscription à l'ORIAS (dossier complet) dans les trois mois

Pour les IAS

IAS inscrits à l'ORIAS
avant l'ouverture du
Registre unique

- Renouvellement « classique » à effectuer

IAS commençant
leur activité après
l'ouverture du
Registre unique

- Inscription
« classique »

2. Présentation du nouveau site web


ORIAS : Welcome - Mozilla Firefox
 Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
 http://www.orias.fr/welcome
 ORIAS - V2 Infogreffe - RCS RNCP GLPI GPSA HOTMAIL Zimbra - Webaccess G... PRE-PROD ORIAS Wozweb ACP - Agrément Oodrive-dépot Google Analytics SIREN V3
 Gestion des utilisateurs - L'ORL... ORIAS : Welcome Autorité de contrôle prudentie... Espace d'Administration Mappy - 8, rue du Sentier pari... (20) Bienvenue! | LinkedIn http://xtime/...YNC_143643973

Rechercher un intermédiaire dans le registre :
 Rechercher
 Recherche avancée

ORIAS
 Registre unique
 des Intermédiaires en Assurance

ESPACE CONSOMMATEUR ESPACE PROFESSIONNEL

VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR




Lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance (assurance vie, automobile, habitation, assurance emprunteur ...), votre conseiller peut être un salarié d'une entreprise d'assurance ou une mutuelle d'assurance ou un intermédiaire d'assurance.

L'ORIAS vous permet de vérifier si votre conseiller est bien immatriculé à l'ORIAS et respecte une série de conditions d'exercice.

[Accéder à l'espace consommateur](#)

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL



L'Orias vous informe et vous accompagne dans vos démarches pour les intermédiaires d'assurance.

A compter de janvier 2013, les intermédiaires en opérations de banque et ses services de paiement (IOBSP), les conseillers en investissements financiers (CIF) et les agents liés de prestataires de services d'investissement pourront procéder à leur inscription au Registre.

Afin de répondre, au mieux, aux attentes des professionnels, l'ORIAS met à votre disposition un nouveau site internet facilitant ainsi vos démarches et l'accès aux informations.

Nous vous invitons à vous connecter sur votre espace professionnel et à découvrir dès à présent les informations mises à votre disposition.

[Accéder à mon compte utilisateur](#)

Terminé

- Site mis en production le 22 novembre 2012
- Périmètre fonctionnel limité aux intermédiaires en assurance
- Modifications ergonomiques et ouverture de nouvelles procédures en ligne
- Le socle informatique sur lequel le Registre unique se déploiera en janvier 2013.

- Espace Consommateur :
 - Accès au Registre des intermédiaires
 - Informations générales
- Espace professionnel :
 - Espace documentaire enrichi, notamment des fiches synthétiques (une page) sur les pièces à joindre pour chaque catégorie d'inscription
 - Accès au compte utilisateur pour tous les acteurs (intermédiaires, établissements de crédits, organismes d'assurances...)

ORIAS : Espace professionnel - Mozilla Firefox
 http://www.oriass.fr/espace-professionnel

ORIAS
 Registre unique
 des Intermédiaires en Assurance

Rechercher un intermédiaire dans le registre :

[Recherche avancée](#)

ESPACE CONSOMMATEUR ESPACE PROFESSIONNEL

INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE

Est intermédiaire en assurance toute personne qui contre rémunération exerce une activité d'intermédiation en assurance ou en réassurance:

- présenter, proposer ou aider à conclure des contrats d'assurance ou de réassurance et à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion;
- contre tout versement pécuniaire ou tout autre forme d'avantage économique convenu et lié à la prestation d'intermédiation.

[EN SAVOIR PLUS](#)

INTERMÉDIAIRES EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT

Est intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement toute personne qui exerce l'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement sans se porter du croire telle que:

- présenter, proposer ou aider à la conclusion des opérations de banque ou services de paiement ou à effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation;
- contre une rémunération ou toute autre forme d'avantage économique convenu et lié à la prestation d'intermédiation.

[EN SAVOIR PLUS](#)

CONSEILLERS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS & AGENTS LIÉS DE PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

L'exercice de conseiller en investissements financiers réside d'une part dans son caractère habituel et d'autre part dans une prestation de conseil stricto sensu.

Un agent lié se voit confier par un prestataire de services d'investissement un mandat pour fournir des services d'investissement.

[EN SAVOIR PLUS](#)

L'ORIAS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES D'INSCRIPTION ?

L'inscription au Registre des intermédiaires en assurance, banque et finance s'effectue, désormais par voie dématérialisée

- Première inscription: ouvrir une nouvelle session
- Réinscription ou inscription dans une autre catégorie: accéder à votre espace professionnel à renseigner votre identifiant (votre numéro Siren) et votre mot de passe.

Une plateforme téléphonique sera à votre disposition courant janvier 2013 pour vous aider dans vos démarches d'inscription, et de renouvellement.

BASE DOCUMENTAIRE

Une note relative au fonctionnement du Registre unique précise le périmètre des personnes soumises à immatriculation, les catégories et les conditions d'inscriptions ainsi que les procédures applicables ([Télécharger](#)).

Pour toute modification de votre compte, nous vous invitons à prendre connaissance de la [note suivante](#).

Afin de déterminer les dirigeants à identifier au sein d'un intermédiaire personne morale, cliquer [ici](#)

L'ORIAS met à votre disposition des éléments vous permettant de procéder à votre inscription au Registre selon votre activité :

POUR LES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE

Liste de pièces à joindre:

- [Courtier en assurance et en réassurance](#)
- [Agent général d'assurance](#)
- [Mandataire d'assurance](#)
- [Mandataire d'intermédiaire en assurance](#)

POUR LES INTERMÉDIAIRES EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT

Liste de pièces à joindre:

- [Courtier en opérations de banque et en services de paiement](#)
- [Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement](#)
- [Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement](#)
- [Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement](#)

POUR LES CONSEILLERS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

En construction

Terminé

- Compte utilisateur des intermédiaires : formalités individuelles en ligne (inscription, renouvellement, modification, édition attestation...)
- Compte utilisateur des mandants :
 - Accès aux formalités individuelles pour les agents ou mandataires,
 - Accès, après accord de l'ORIAS, aux formalités en lot.

www.orias.fr / N° SIREN

- Le N° de SIREN (et le N° ORIAS) est, désormais, la clef de partage d'informations entre les intermédiaires, les partenaires (mandants, assureurs...) et l'ORIAS

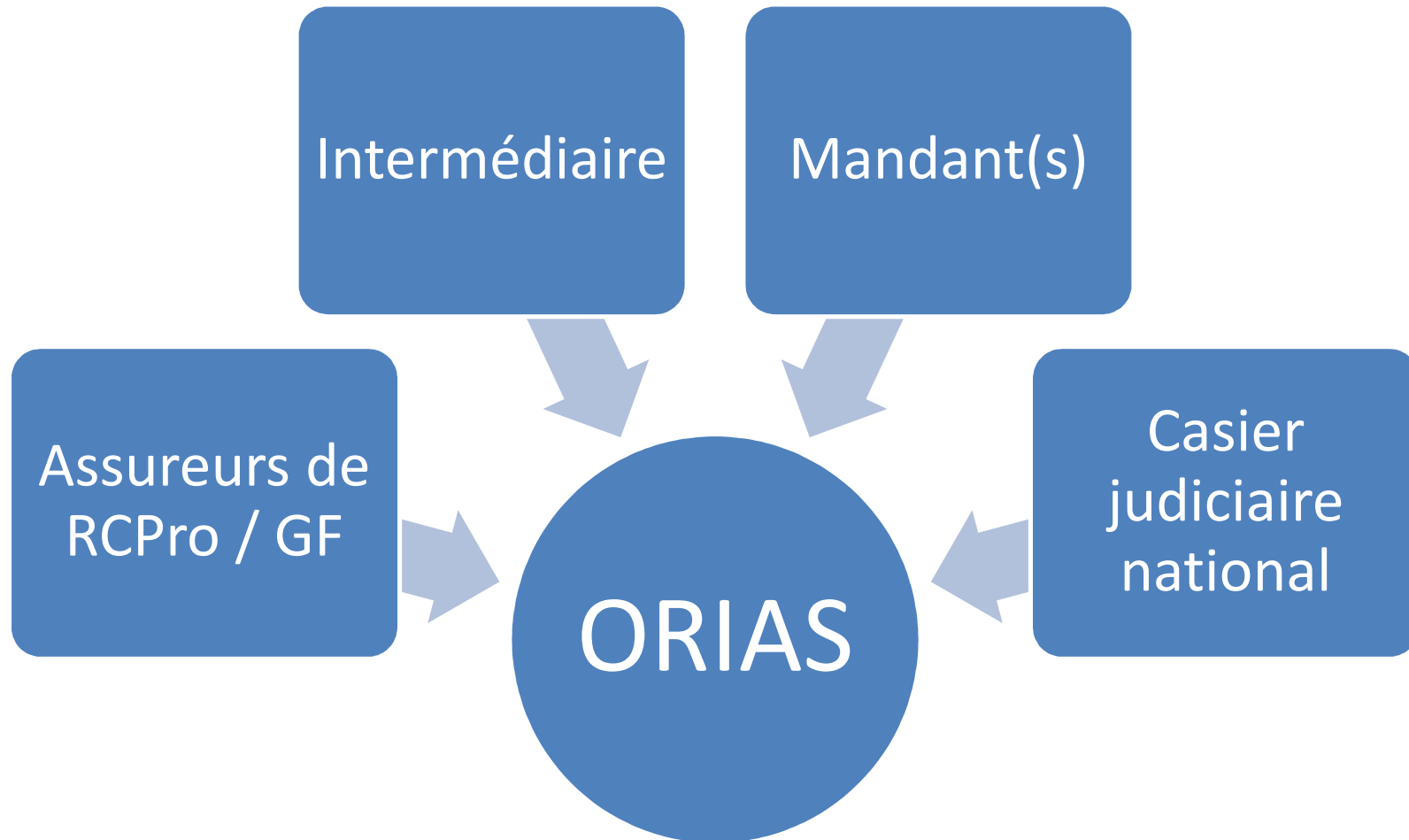
NB : tous les intermédiaires immatriculés devront renseigner leur n° SIREN dès leur première connexion sur le nouveau site web.

3. Fonctionnalités individuelles pour IAS et les IOBSP

IOBSP - Les conditions d'inscription

« Courtier en banque »	« Mandataire de banque exclusif ou non »	« Mandataire d'IOBSP »
Kbis mentionnant « courtier en opérations de banque et en service de paiement »	Kbis (société et commerçant) ou copie CNI/Passeport (entrepreneur individuel)	
Assurance de RCP - IOBSP	Attest. Mandat(s) de banque(s)	Attest. Mandat(s) d'IOBSP
En cas de « fonds confiés », Garantie financière - IOBSP		
Capacité professionnelle-IOBSP Niveau I, II ou III		
Contrôle de l'honorabilité (croisement de données avec le CJN) - ORIAS		
Frais (30 euros sous réserve)	Frais (30 euros sous réserve)	Frais (30 euros sous réserve)

Les acteurs concernés



IOBSP - Détermination du niveau de capacité professionnelle

	Cas général	Exception : activité IOB à titre accessoire et distribution de crédit/SP en complément de la vente d'un bien ou service
Courtier en banque	Niveau I - IOB	
MB (non exclusif)	Niveau I - IOB	Niveau III - IOB
MBL (exclusif)	Niveau II - IOB	Niveau III - IOB
MIOB	Alignement sur leur mandant	

IOBSP - Justification de la capacité professionnelle

	Niveau I - IOB	Niveau II - IOB	Niveau III - IOB
Diplômes (RNCP-313) Finances, Banques, assurances, immobilier cf. www.rncp.cncp.gouv.fr	« Licence ou plus » (niveau I, I/II ou III- RNCP)	« BTS ou plus » (niveau I, I/II, II ou III-RNCP)	
Expérience professionnelle dans la réalisation d'OBSP	Cadre : 2 ans dans les 3 ans Non-cadre et TNS : 4 ans dans les 5 ans	Cadre : 1 ans dans les 3 ans Non-cadre et TNS : 2 ans dans les 5 ans	6 mois dans les 2 ans
Formation (cf. programme et modalités)	Stage de 150h	Stage de 80h	Stage d'une durée suffisante et adaptée aux produits (+ formation crédit conso.)
26 novembre 2012	Réunion Mandants		24

Initiative de l'inscription

- Pour les courtiers = initiative de l'intermédiaire
- Pour les catégories à mandat (Agent général, mandataires....) = deux options
 - Initiative de l'intermédiaire
 - (ou) initiative du mandant
 - (ou) collaboration de l'intermédiaire et du mandant

Inscription individuelle en ligne www.orias.fr

1.

- **ENREGISTREMENT** : Saisie n° SIREN (Alimentation données RCS/SIREN) + Identité de l'intermédiaire + Validation mail par clic sur un email reçu

2.

- **INSCRIPTION** : choix de la catégorie, réponses à des questions complémentaires, chargement des pièces justificatives et/ou récupération des données provenant des partenaires + Paiement en ligne par CB

3.

- **INSTRUCTION** : vérification par les gestionnaire ORIAS (A/R par mail pour les dossiers incomplets) + Contrôle du bulletin n° 2 du Casier judiciaire national-CJN (échanges de données informatiques)

4.

- **COMMISSION D'IMMATRICULATION** : Présentation à la commission d'immatriculation des dossiers complets avec le retour du CJN = Décision d'immatriculation, de refus ou d'ajournement

Ex: inscription collaborative

Intermédiaire

Création du compte, choix de catégorie,

Mandant

Télétransmission des données relatives au mandat

Intermédiaire

Paiement en ligne par CB

Accès aux guides utilisateurs intermédiaires

- www.orias.fr / Espace professionnel /
Espace Mandant :
 - Guide utilisateur Enregistrement d'un compte
utilisateur
 - Guide utilisateur Intermédiaire

4. Fonctionnalités ouvertes aux mandants

Accès à www.orias.fr

- Communication Identifiant et Mot de passe
 - Les entreprises disposant déjà d'un identifiant/mot de passe dans le périmètre ORIAS-IAS devront modifier leur identifiant qui sera le n° de SIREN de leur entreprise (Mot de passe inchangé).
 - Les entreprises non impliquées dans le périmètre ORIAS-IAS doivent se manifester auprès de l'ORIAS

Fonctionnalités accessibles aux mandants

- Accès de base :
 - Consulter les données relatives aux intermédiaires mandatés
 - Enregistrer/inscrire un mandataire
 - Ajouter/retirer un mandat
- Partenaires « privilégiés » = accès aux traitements par lot

Fonctionnalités ouvertes via le traitement par lot

- Enregistrement-inscription
- Déclaration/suppression de mandat
- Validation de l'expérience professionnelle
- Effectuer le paiement des frais d'inscription/renouvellement

Attention : les opérations qui nécessitent des pièces justificatives ne pourront pas s'effectuer par lot.

Principe du traitement par lot

- Intégration d'un ou plusieurs fichiers CSV avec:
 - N° SIREN ou ORIAS
 - Code Formalité (ex : Pour résilier un mandat = RESMAN)
 - Informations obligatoires relatives à la formalité (ex : Pour résilier un mandat = date d'effet + code catégorie)

Lancement d'un traitement par lot

Un guide utilisateur « traitement par lot » est disponible dans l'espace Partenaire vous informant du format du fichier CSV, de la liste des opérations, et des codes d'erreurs

- Pré-traitement sur les 10 premières lignes
 - Si ok alors « Valider », lancement du traitement
 1. Message de confirmation
 2. Envoi d'un email de confirmation
 3. Rapport de traitement téléchargeable
- → En cas d'erreur, le statut vous indique le code erreur (renvoi au memento)
Ex: ERRS_3 SIREN incorrect

Recherche sur les traitements précédents

- Possibilité de télécharger les rapports











RECHERCHER UN TRAITEMENT PAR LOT Masquer ▲

Nom fichier Nature du fichier

Nombre d'opérations entre Et Statut de traitement

Date de traitement entre le Et le

10 lignes par page 2

Nom fichier	Nature du fichier	Nombre d'opérations	Statut	Date de traitement	
ENRINT_DDETPM_good_test.csv	Enregistrer un intermédiaire	2	KO	26/09/2012	
ENRINT_DDETPM_good_multipleDirectors.csv	Enregistrer un intermédiaire	1	OK	08/10/2012	
PAYIN_good.csv	Payer l'inscription pour un intermédiaire	1	KO	15/10/2012	
PAYIN_good.csv	Payer l'inscription pour un intermédiaire	1	KO	15/10/2012	
PAYIN_good.csv	Payer l'inscription pour un intermédiaire	1	OK	15/10/2012	
DECWAN_withExistingErrorLines.csv	Déclarer un mandat	1	KO	15/10/2012	
DECASS_good.csv	Déclarer un assuré	1	OK	15/10/2012	
DECWAN_withExistingErrorLines.csv	Déclarer un mandat	1	OK	15/10/2012	
ENRINT_DDETPP_good.csv	Enregistrer un intermédiaire	3	OK	17/10/2012	
DECASS_good.csv	Déclarer un assuré	1	KO	22/10/2012	

Opérations par lot versus pièces à fournir

- Démarches pouvant être effectuées totalement par lot :
 - Renouvellement IAS en 2013 et toutes catégories 2014
 - Enregistrement-inscription en 2013 des IOBSP déjà immatriculés à l'ORIAS-IAS
- Démarches pouvant être effectuées partiellement par lot = Enregistrement-inscription en 2013 des IOBSP non immatriculés à l'ORIAS-IAS :
 - Lot : enregistrement/catégorie/mandat/GF/niveau III
 - Pièces : Kbis/CNI

Accès aux guides utilisateurs Mandants

- www.orias.fr / Espace professionnel / Espace Mandant :
 - Guide utilisateur Mandant
 - Guide utilisateur Traitement par lot
 - Fichier Excell traitement par lot (Format, codes...)

6. Contrôles de l'immatriculation

Rappel

- Article L. 512-2 c. ass. : les entreprises d'assurances « qui recourent aux services d'IAS, doivent s'assurer que ceux-ci sont immatriculés » à l'ORIAS
- Art. L. 519-3-2 cmf : les établissements de crédit/paiement « qui recourent aux services d'un IOBSP doivent s'assurer que ceux-ci sont immatriculés » à l'ORIAS = mise en application réelle au 15 juin 2013 (sous réserve de la capacité de traitement de l'ORIAS).

Modalités de contrôle

- Aujourd'hui-Périmètre IAS :
 - Fichier des courtiers en assurances
 - Pour chaque mandant, Fichier de ses propres mandataires
- Demain-Périmètre Registre unique/IAS-IOBSP-CIF-ALPSI
 - Pour chaque mandant, fichier des ses propres mandataires à télécharger depuis le site web/compte
 - Mise en place d'un web service (système d'échanges de données de SI à SI)

Web Service ORIAS

Interrogation des inscriptions

Présentation générale

- L'ORIAS va mettre à disposition un webservice permettant la consultation de données du Registre Unique :
 - Les inscriptions valides
 - Les inscriptions supprimées
- Ce webservice pourra être requêté par les partenaires de l'Orias pour automatiser les interrogations sur les inscriptions au Registre Unique

Requête

- Le partenaire pourra effectuer une requête se basant sur plusieurs champs :
 - La catégorie d’inscription : MA, MAL, CIF, COA, COBSP...
 - Une liste d’intermédiaires (N° de SIREN ou N° d’immatriculation) = champ obligatoire
 - Le statut de l’inscription (active ou supprimée)

Réponse

- Le webservice répondra en fournissant les données suivantes, en fonction des paramètres saisis dans la requête
 - SIREN et N° ORIAS
 - Dénomination des intermédiaires
 - Catégories d'inscription et statut (valide/supprimée)
 - Catégorie : MA, MIA, MAL, COBSP, CIF...
 - Date d'inscription dans la catégorie
 - Date de suppression de la catégorie (si applicable)
 - Mandat(s), le cas échéant

Technologies utilisés

- Caractéristiques des échanges
 - Lien sécurisé HTTPS
 - Échanges temps réel par webservice
 - Requêtes et réponses échangées par enveloppes SOAP
 - Encodage des flux en UTF-8
- Développements
 - L'ORIAS développera la partie serveur du webservice en utilisant JAX – WS
 - Le WSDL sera fourni par l'ORIAS pour que la partie client soit développée par le partenaire en fonction de ses besoins

Echéances

- 15 janvier 2013 : Mise à disposition du WDSL
- 15 février 2013 : ouverture du service en production
- 15 juin 2013 : début de l'exigence réglementaire (sous réserve de la capacité de traitement de l'ORIAS)

**Je vous remercie pour votre
attention.**

Questions/Réponses

Base documentaire sur www.orias.fr

Documentation juridique
Liste de pièces à joindre
Guides utilisateurs
Modèles de documents...